



## **Les élu-es Tarbes Citoyenne Écologique et Solidaire soutiennent la mobilisation des agents municipaux de Tarbes.**

Ils se mobiliseront le jeudi 25 mars contre la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Cette loi, adoptée durant la période estivale, s'avère particulièrement néfaste pour les salarié-es de la fonction publique territoriale. En effet, sous couvert d'harmonisation entre les trois volets de la fonction publique et d'annualisation du temps de travail, les fonctionnaires territoriaux vont perdre plusieurs jours de congés par an (entre 8 et 12, par exemple, pour la ville de Tarbes).

Du fait de l'histoire sociale de notre pays, de notre ville, des conquêtes ont permis à ces agent-es de bénéficier de quelques jours de congés supplémentaires. Ces acquis sont également une façon de compenser des salaires souvent bas, surtout pour les catégories B ou C, majoritaires chez les employé-es des services municipaux. Nous redoutons aussi la mise en place de l'individualisation des rémunérations qui aboutira à la mise en concurrence des agents dans les collectifs de travail. L'urgence n'est pas de mettre en place la réforme mais bien de donner aux agents de la collectivité les moyens nécessaires pour faire face à la crise. Par ailleurs, nous rappelons qu'à cause du gel du point d'indice, leurs salaires n'ont pas augmenté depuis des années, affaiblissant ainsi leur pouvoir d'achat.

Nous dénonçons l'injonction faite aux maires de mettre en œuvre cette réforme au plus tard le 22 mars 2021.

Plusieurs d'entre eux ont dénoncé cette injonction, qu'ils jugent à juste titre non seulement contraire à la libre administration des collectivités, mais également défavorable aux agent-es.

Ces agent-es ont été et sont toujours particulièrement mobilisé-es pour contribuer à la gestion de la crise sanitaire et pour remplir leurs missions de service public en faveur des Tarbaises et des Tarbais.

Cette réforme sonne comme une provocation et une injustice, dégradant leurs conditions de travail.

Rébecca Caley, Christophe Cavallès, Hervé Charles, Cathy Laüt et Laurent Rougé